

Rapport de la 11^{ème} réunion internationale du Réseau thématique sur le Droit à la Protection Sociale (RDPS)

Genève, 29 et 30 novembre 2019



I. Introduction

Si nous devons résumer la 1ère réunion internationale du Réseau thématique sur le droit à la protection sociale¹, nous opterions pour : énergie, force et détermination.

Rassembler 40 personnes, de 16 pays différents sur 4 continents (Afrique, Asie, Europe et Amérique latine), travailler ensemble intensément pendant 6 jours complets, tout ça a exercé une énorme énergie positive. Des femmes et des hommes de tous horizons, de toutes sortes de mouvements sociaux différents, de contextes nationaux très différents ; des femmes et des hommes avec une histoire et une expérience de la vie réelle. Des experts de terrain pour étendre le droit à la protection sociale aux personnes de leur communauté, dans leur pays.

La participation pendant 4 jours à la « Semaine Mondiale de la Protection Sociale » organisée par l'OIT, a permis de comprendre les opportunités nationales, continentales et internationales qui existent dans la mise en place de la protection sociale universelle. Dans le cadre de l'USP 2030, de nombreuses organisations internationales (comme l'OIT et la Banque mondiale) mais aussi les états nationaux et mouvements sociaux s'engagent pour la protection sociale universelle d'ici 2030. C'est essentiel pour les mouvements sociaux de s'impliquer concrètement dans ce processus pour que ces engagements et ces « belles paroles » deviennent réalité pour la population. Nous devons nous impliquer pour que les financements publics soient effectivement mobilisés. Nous devons nous lever pour assurer que les systèmes de protection sociale soient solidaires, construit par les états et les mouvements sociaux, avec l'appui des organisations internationales. Nous devons veiller à ce que ces systèmes deviennent effectifs et répondent effectivement aux besoins des travailleurs et populations notamment celles vivant dans des situations de précarité et de vulnérabilité.

Notre réunion spécifique de 2 jours du RDPS, sur lequel porte le présent rapport, a permis de valider et d'approfondir notre stratégie pour étendre le droit à la protection sociale. Les organisation sociales présentes sont actives dans le RDPS, au niveau national ou continental ou aux deux niveaux. Ils se sont engagés à réaliser le droit à la protection sociale et sont convaincus que ce réseau, leur réseau, est un outil important pour atteindre cet objectif. Dans ce réseau, ils souhaitent partager leur expertise, leurs expériences



¹ Ci-après, le Réseau sur le droit à la protection sociale sera désigné par son acronyme RDPS

et leurs histoires avec leurs collègues d'autres pays, d'autres continents. Confrontés à des défis similaires dans l'extension du droit à la protection sociale aux femmes et aux hommes qui travaillent dans l'économie informelle, dans les emplois précaires et dans les zones rurales, différentes stratégies et approches sont testées et éprouvées. En effet, connecter les organisations qui souhaitent partager est une véritable force du réseau ; cela constitue une base solide sur laquelle bâtir le travail du réseau dans différents domaines et à différents niveaux.

Il n'est donc pas surprenant que la réunion ait confirmé que le RDPS devrait intensifier ses efforts, non seulement au niveau national et au niveau continental, mais aussi au niveau international. Un certain nombre d'actions prioritaires ont été identifiées dans le domaine du plaidoyer, de l'apprentissage et du renforcement des capacités, de la communication et du financement qui doivent contribuer à l'extension de la protection sociale. Elles seront intégrées à un plan d'action du RDPS couvrant la période 2020-2021. Enfin, un Comité de Pilotage intercontinental sera mis en place pour assurer la concertation entre les réseaux continentaux et pour piloter les travaux du réseau au niveau international. Alors que nous entrons dans une nouvelle décennie, le RDPS est déterminé à jouer son rôle dans la réalisation par les mouvements sociaux du droit de chaque personne à la protection sociale. Nous le ferons, en partant de nos propres forces en tant que société civile et en étroite collaboration, dans la mesure du possible, avec les décideurs politiques et d'autres parties prenantes concernées, y compris le secteur privé.

La route à parcourir peut être parfois cahoteuse, sinueuse et raide, mais cette première réunion nous a donné une boussole claire. Nous voulons une protection sociale universelle et nous voulons que la société civile soit reconnue comme un acteur clé pour la réalisation de ce droit humain. Nous transformerons la politique de protection sociale à tous les niveaux possibles, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.



La Semaine Mondiale de la Protection Sociale organisée par l'OIT dispose déjà d'un rapport qui est déjà disponible et constitue aussi une contribution important à notre réflexion .²

Ce présent rapport reflète principalement les échanges et discussions riches et diversifiés lors de la 1ère réunion internationale de 2 jours du RDPS. Chaque section souligne les questions clés qui ont été présentées et discutées ainsi que les conclusions formulées à la fin des différentes sessions. Dans la mesure du possible, ce rapport fait référence aux documents pertinents distribués et aux présentations faites pendant la réunion.

2 Le document final de la Semaine Mondiale de la Protection Sociale est disponible ici : https://socialprotectionweek.org/wp-content/uploads/2019/12/GSPW_Outcome_Document_FR.pdf

II. Session d'ouverture

À l'ouverture des travaux, le Président de WSM Fons DE POTTER s'est réjoui de la présence de tous les acteurs, témoignant ainsi de leur volonté d'aller un pas plus loin avec le RDPS. Il a rappelé que la stratégie de mise en réseau est au cœur même de ce que font WSM et ses organisations partenaires depuis des années. Une stratégie essentielle en vue de s'adapter au contexte et au monde de la coopération en évolution constante. Ce réseau qui se focalise sur la thématique du droit à la protection sociale a déjà contribué à des résultats et à des impacts positifs, comme il a déjà pu l'observer lors de ses visites sur le terrain ces dernières années.

L'occasion a été ensuite donnée aux représentants des réseaux continentaux d'exprimer leurs attentes à l'entame de la réunion. Justo JIMENEZ LAYNEZ (Amérique latine), Gauri AUGUSTINE (Asie), Issa SISSOUMA (Afrique de l'Ouest) et Ingrid MULAMBA (Afrique centrale) ont tous et toutes remercié WSM pour l'opportunité qui leur a été donnée d'être présents à cette première réunion. Pour certains, elle constitue un vrai point de départ pour pouvoir échanger davantage avec d'autres participants issus d'autres coins du monde et de tirer des enseignements d'autres réseaux continentaux. D'autres ont fait référence aux



travaux de la Semaine mondiale de la Protection sociale, organisée par l'OIT du 25 au 28 novembre, pour confirmer l'importance de ce RDPS. Ce réseau nous donne accès à des enceintes internationales et nous permet d'influencer les organisations internationales qui détiennent un pouvoir énorme sur la réalisation de la protection sociale dans nos pays. La tenue de cette première réunion était attendue depuis longtemps et elle constitue le point de départ pour l'action du RDPS au niveau international.

À son tour, le secrétaire général de WSM Andre KIEKENS confirme que le RDPS est un choix stratégique. Ce réseau thématique est un levier très important pour nous positionner comme acteurs de la société civile de manière forte, légitime et crédible vis-à-vis des décideurs politiques et des acteurs économiques. Notre force et légitimité sera mesurée en fonction de notre capacité à travailler ensemble en tant que société civile. Le réseau thématique est une expression spécifique de notre volonté à rassembler plusieurs acteurs (l'approche multi-acteurs). En outre, nous devrions en même temps démontrer notre plus-value spécifique dans la coopération internationale future. Nous sommes convaincus que nous offrons, en tant que RDPS, un argument de vente unique (unique selling proposition) dans le domaine de la protection sociale.

Cet élément, ainsi que plusieurs autres, ont été pris en considération lors d'un long processus de redéfinition de l'identité visuelle de l'organisation : WSM est à la fois l'ONG du mouvement ouvrier chrétien belge et l'organisation qui cocrée, facilite et coordonne le RDPS. Partant de son expertise thématique et d'une approche fondée sur les droits, WSM continuera à renforcer les organisations de la société civile dans leur capacité à défendre le droit au travail décent et le droit à la protection sociale. Selon le secrétaire général, nous devons unir nos luttes de par le monde pour combattre les inégalités entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Voilà l'importance de l'internationalisation :

nous connectons des mouvements sociaux dans les 4 continents. Finalement, nous investissons dans le travail de plaidoyer car nous voulons obtenir des changements structurels qui se traduisent dans des cadres régulateurs. Tout ce travail devient plus facile et gagne en impact quand on se met en réseau. Par conséquent, WSM continuera à renforcer ce réseau, avec les partenaires et les organisations qui choisissent de travailler ensemble, tant au niveau national qu'international.

Le 16 octobre dernier, WSM déployait sa nouvelle identité visuelle, à l'occasion des 45 ans de l'organisation. WSM devient le nom unique de l'organisation, la baseline 'We Social Movements' donne un nouveau contenu à cet acronyme, qui est complété par un slogan percutant qui traduit ce que les mouvements sociaux font au quotidien : Make change happen (EN), Changeons la donne (FR), Juntos logramos el cambio (ES).

III. Itinéraire du RDPS

Au cours de cette séance, les participants remontent le temps pour revisiter les raisons qui ont motivé la création de ce réseau multi-acteurs et faire le point sur son évolution depuis lors.

A. La ligne du temps

Sur un tableau d'affichage, l'occasion a été donnée à tous les participants de marquer les moments importants de la construction progressive de leur réseau national et/ou continental à travers des articles de presse, des photos, des publications, des outils de campagne, etc. Au fil des travaux, Katrien VERWIMP a régulièrement donné l'occasion aux participants de témoigner de ce(s) moment(s) marquant(s) entre 2007 et 2019. Effectivement, l'exercice a permis d'apprécier le chemin déjà parcouru sur plus de 10 ans et de capter les questions, les observations et les suggestions des participants à propos du réseau. En même temps, il a été souligné qu'aucun moment n'est fortuit dans un processus de construction, tous les moments comptent.

B. Le fondement du réseau thématique sur le droit à la protection sociale

Pour revenir sur le fondement du RDPS, Thierry Manhaeghe fait d'abord référence aux conclusions de la Semaine Mondiale de la Protection Sociale à laquelle nous venons de participer. Pour réussir USP 2030, nous devons réfléchir comment ces conclusions et engagements internationaux peuvent devenir effectifs car nous constatons aussi, dans le passé, l'échec et le dysfonctionnement de nombreux processus de développement internationaux qui se sont construits sans prendre en compte la contribution et la participation de la société civile. Nous sommes aussi conscients que ce n'est pas le secteur privé seul qui apportera la solution pour la protection sociale universelle.

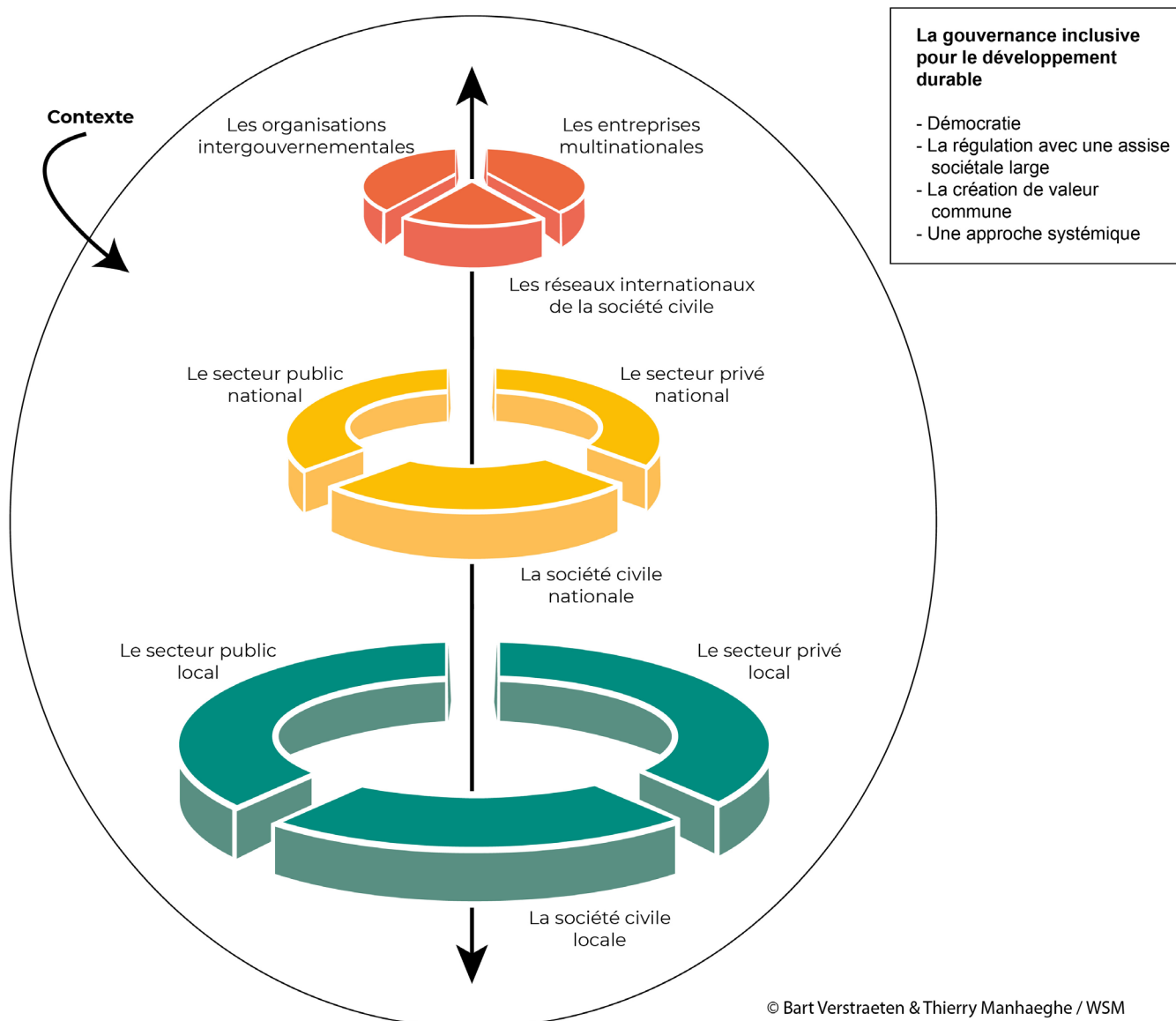
Notre hypothèse est que la société civile et les mouvements sociaux ont un rôle-clé pour construire un développement inclusif et durable et que leur contribution sera essentielle pour obtenir la protection sociale universelle.

La présentation porte essentiellement sur 3 points : partant de quelques constats généraux, il décrit les solutions possibles ainsi que l'approche spécifique développée par WSM et ses partenaires.

Concernant les constats, il a rappelé que des efforts sont faits dans le monde pour éradiquer la pauvreté mais que la situation se dégrade malgré tout. On constate la persistance des inégalités sociales, une déconnexion de la nature, le passage d'une économie de marché à une société de marché, accentuant l'individualisme, les inégalités, etc. La conséquence de telles situations est une fragmentation sociale au niveau local et global, point de départ de la « fatalisation » de la globalisation.

Pour y remédier, les réflexions s'orientent vers le renforcement des liens sociaux, avec une tendance à agir et aussi à construire avec la société civile et les mouvements sociaux un cadre favorable plaçant l'être humain au centre. Que ce soit au niveau local ou international, tous prônent des droits humains construits sur des valeurs universelles. L'adoption des Objectifs de Développement durable (ODD, faisant partie de l'Agenda 2030) rentre dans cette dynamique de droit, qui requiert des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile (l'ODD 17) pour transformer le monde et ne laisser personne de côté.

Ce que WSM et ses partenaires mettent en avant explicitement est un modèle tri-polaire, axé sur la reconnaissance et la coopération effectives et structurelles entre les 3 parties



mentionnées ci-dessus : les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Leur reconnaissance mutuelle et la coopération entre eux est :

- Une manière d'organiser concrètement la démocratie dans une société, au-delà du vote exercé périodiquement.
- Une manière de garantir l'assise sociétale du cadre régulateur.
- Une manière de reconnaître, de façon plus adéquate et appropriée, que la production et la redistribution de la plus-value dans une société relève des 3 acteurs.

Il affirme également que ces 3 acteurs doivent s'articuler à tous les niveaux via une approche systémique, partant du niveau local, passant par les niveaux national et continental pour aller jusqu'au niveau international, compte tenu, toujours, du principe de subsidiarité.

Nous constatons aussi que la société civile est souvent fragmentée et que cela fragilise sa capacité d'agir auprès des gouvernements et du secteur privé. C'est donc essentiel que la société civile et les mouvements sociaux s'organisent en créant des alliances et des synergies pour jouer ce rôle de manière effective.

C'est effectivement dans cette logique que WSM et ses partenaires ont fait le choix stratégique de mettre en place le réseau thématique, afin d'être plus forts, plus légitimes et plus crédibles. La force de ce réseau est la diversité des acteurs qui en font partie. Partant de leur ancrage local et national, les mouvements sociaux développent et testent différentes stratégies et services, avec et pour leur base sociale. Cela leur donne de la légitimité. Bien que leurs expériences et expertises puissent varier, ils partagent une vision commune et intégrée du droit à la protection sociale (voir ci-dessus). Cela renforce leur crédibilité.

Au départ de cette vision commune, le réseau s'est progressivement construit, d'abord au niveau national (depuis 2008), fédérant les forces ensuite au niveau continental (à partir de 2014) et prenant cette étape importante ici à Genève (2019) pour s'organiser aussi au niveau intercontinental. A travers cette stratégie de mise en réseau multi-acteurs, le RDPS poursuit 2 objectifs importants de manière générale :

- La protection sociale universelle³, c'est-à-dire la réalisation du droit à la protection sociale pour toutes et tous ; et
- La reconnaissance de la société civile comme acteur clef pour la réalisation des politiques de protection sociale nationales, globales et largement soutenues.

Les réseaux (nationaux et continentaux), selon leur contexte de rayonnement, travaillent autour de 4 domaines de travail :

- l'apprentissage, la capitalisation et le renforcement des capacités ;
- le plaidoyer politique pour influencer les politiques ;
- la communication (en interne et en externe) ; et
- l'enjeu du financement.

³ La protection sociale universelle est devenue le mot d'ordre depuis quelques années. A présent, la Banque Mondiale et l'Organisation internationale du Travail (OIT) co-président le 'Partenariat Mondial pour la Protection Sociale Universelle', ou USP2030. WSM en est membre. Pour plus d'information : www.usp2030.org

Est-ce que WSM intervient en Afrique du Nord ?

Pour WSM, le plus important est d'avoir des interventions de qualité dans les pays choisis et non pas l'occupation du terrain. Cela s'inscrit dans la logique qu'il y a d'autres organisations qui travaillent dans d'autres pays et d'autres régions (voir également la dynamique de la Plateforme de Coordination Travail décent). Evidemment, cela n'exclut pas la possibilité d'associer des partenaires stratégiques (provenant d'autres régions) au travail du réseau, s'ils souscrivent à la vision commune.

Le tripartisme tel que défini par l'OIT est assez limité, quelle place faut-il donner aux autres organisations de la société civile ?

Nous partons du tripartisme tel que prôné par l'OIT pour démontrer qu'il est possible de faire travailler ensemble les 3 acteurs auxquels on fait référence ; ce mécanisme existe depuis 100 ans ! En même temps, il faut noter que nous parlons toujours du modèle tripolaire, justement pour souligner que la société civile est plus large que les organisations syndicales. Donc, l'OIT organise un mécanisme de concertation pour les questions liées au monde du travail. A ce niveau, nous faisons déjà un travail important avec l'ACV-CSC pour faire le pont entre 'le groupe des travailleurs' et d'autres mouvements sociaux qui organisent aussi des gens, souvent aussi des travailleurs-euses (les organisations des jeunes, de femmes, de migrants, les mutuelles, les coopératives, etc.) Puis, pour d'autres questions, il faut d'autres mécanismes de concertation qui s'ouvrent à d'autres acteurs de la société civile, par exemple quand il s'agit de l'éducation, de la santé, de l'environnement, du vieillissement, etc.

Ne devrions-nous pas davantage chercher des alliances avec les Etats au niveau national ?

Par principe, WSM et ses organisations partenaires cherchent à coopérer avec les acteurs étatiques si les conditions le permettent, notamment dans le domaine du renforcement des capacités et du plaidoyer. Cette coopération est adaptée en fonction des réalités de chaque pays pour avoir plus d'impact et de résultats. Au regard des forces et des tendances en présence entre les différentes parties, ces acteurs étatiques peuvent être des alliés ou des adversaires. Dans certains contextes, il est plus judicieux de se limiter au rôle de la société civile stricto sensu.

La question d'une approche trop « occidentale » de la déconnexion de l'homme avec la nature et de sa dimension collective. D'autres cultures existent, par exemple en Amérique latine, qui restent très collectives et font le lien avec le milieu.

Le constat est que le système économique a effectivement déconnecté l'homme de la nature qui devient une ressource naturelle et l'homme, devenu individualiste, devient une ressource humaine. Des approches positives existent en Amérique Latine comme l'économie sociale et solidaire qui rétablissent le lien avec le milieu et la nature. Ces approches peuvent apporter des alternatives qui doivent permettre aux mouvements sociaux de transformer la globalisation économique.

La question de la concurrence joue-t-elle aussi au niveau de la société civile, en nous affaiblissant ?

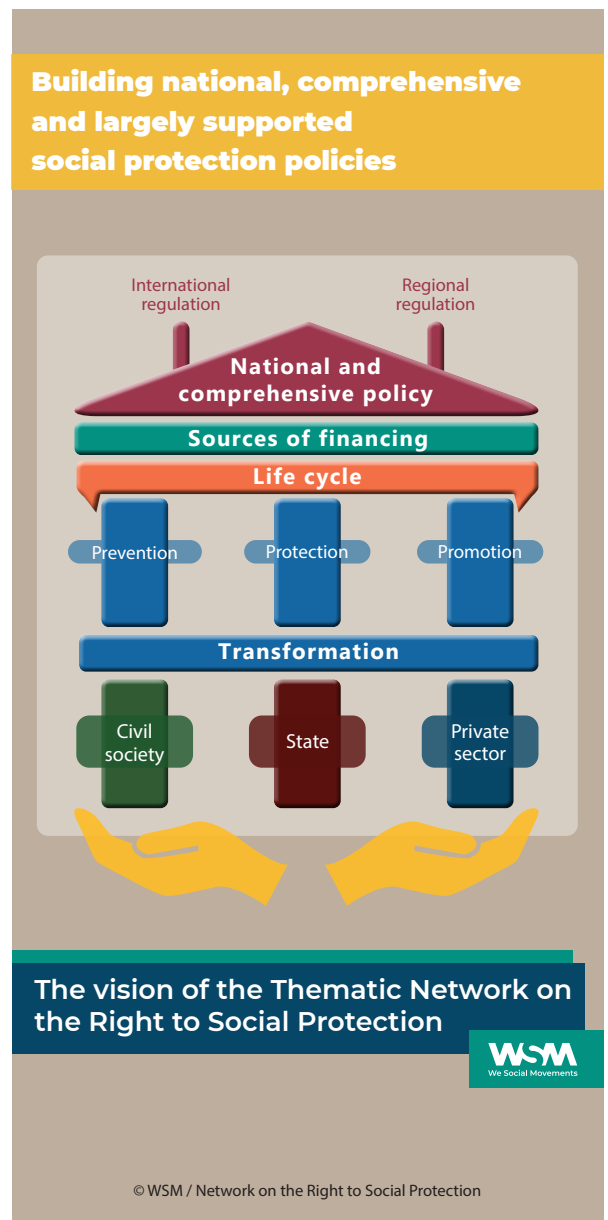
Prendre le monde en concurrence fait partie du travail des mouvements sociaux, qui doivent proposer des services adaptés, de qualité et qui répondent au mieux aux besoins de leurs groupes cibles. Pour le communicateur, il faut voir la concurrence sous l'angle de la diversité et de l'émulation entre les différentes parties présentes, et non sous l'angle de la concurrence qui appelle à l'opposition et à l'affrontement. D'où l'importance de faire travailler différents mouvements sociaux en réseau pour avoir un impact plus fort au niveau politique.

C. La vision et les stratégies du RDPS

Le socle commun pour la mise en route du RDPS était et reste la vision commune, holistique et intégrée des acteurs impliqués, explique Koen DETAVERNIER. Cette vision, prenant l'approche multi-acteurs comme point de départ (voir ci-dessus), considère que cinq principes clés, ou soi-disant éléments constitutifs, sont essentiels pour élaborer des politiques de protection sociale nationales, globales et largement soutenues :

- une approche fondée sur les droits (et donc ancrée dans une réglementation nationale qui s'inspire des réglementations régionales et/ou internationales) ;
- une combinaison de plusieurs mesures (partant de la transformation, on doit développer des mesures de prévention, de protection et de promotion) ;
- la participation effective de multiples parties prenantes, à savoir l'Etat, la société civile et le secteur privé ;
- le besoin de multiples sources de financement (nationales et internationales) ; et
- une approche basée sur le cycle de vie (de la naissance au décès).

A travers une méthodologie ludique et participative, il invite plusieurs collègues à situer et expliquer les éléments constitutifs de 'la maison de la protection sociale'. Ainsi, ils apportent tous – de manière vivante – leur contribution à la construction de la maison, chaque étape faisant le lien avec ce qui se fait concrètement sur le terrain. Les collègues ont mis en évidence que le cycle de vie doit servir pour tenir compte de la situation spécifique des femmes, des jeunes et des personnes âgées dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques de protection sociale. En plus, nous devons considérer le lien entre un système de protection sociale et les changements climatiques : dans certains cas, ce système doit intervenir





avec un transfert et/ou un service concret (ex post) ; dans d'autres cas, le système doit renforcer les capacités des communautés à faire face aux chocs potentiels (ex ante). La version finale du document de vision et de stratégie sur le droit à la protection sociale du RDPS a été remise aux participants en version électronique et papier⁴, en rappelant qu'un draft a circulé au niveau des réseaux continentaux début 2019. Sur base des

contributions reçues, le texte a été retravaillé et est maintenant présenté pour validation finale par le RDPS. L'occasion est saisie pour remercier Uzziel TWAGILIMANA pour ses multiples contributions à la construction des connaissances et donc à la capitalisation des expériences des mouvements sociaux dans le domaine de l'extension de la protection sociale. WSM a pu mettre ses contributions à profit dans la rédaction du document de vision et de stratégie du RDPS, tant pour la 1^{ère} version (datant de 2010) que pour la version actualisée (datant de 2019).

Conclusions et suivi

- La réunion valide la vision et les stratégies du RDPS autour du droit à la protection sociale.
- La note de vision et de stratégie est approuvée. La note sera mise en page dès que le RDPS se sera mis d'accord sur sa nouvelle identité visuelle (voir plus tard).

IV. Faire connaissance

Cette 1^{ère} réunion internationale doit aussi donner l'occasion aux participants de découvrir et de faire connaissance avec les réseaux continentaux existants et les autres dynamiques de réseautage qui se mettent en place progressivement.

D'abord, les réseaux continentaux d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et d'Asie se sont présentés, tour à tour, à travers le processus de leur constitution, leurs objectifs spécifiques, leur structuration, les principales activités réalisées et les perspectives. Les présentations PowerPoint sont mises à disposition des



⁴ La version électronique est disponible sur le site de WSM : <https://www.wsm.be/files/files/netwerken/Note-de-Vision-et-de-Strat-gies-RDPS-FR.pdf>

participants.

Il s'avère des présentations que la mise en réseau s'est concrétisée dans les continents à travers une démarche adaptée aux réalités de chaque contexte. Globalement, les pays d'intervention de WSM disposent chacun « d'un réseau national multi-acteurs sur le droit à la protection sociale ». Toutes les organisations partenaires de WSM, ACV-CSC et CM-MC font partie de ces réseaux nationaux. Une organisation-lead a été désignée pour encadrer la dynamique au niveau national. En plus, les réseaux nationaux peuvent associer d'autres organisations non partenaires de WSM ; une stratégie pour avoir une envergure nationale et pour accroître l'impact du réseau. En Afrique de l'Ouest, les réseaux nationaux dans 6 pays ont activement poursuivi cette stratégie et ils rassemblent à présent 78 organisations sociales. Certains réseaux nationaux dans la sous-région jouissent de la personnalité juridique, d'autres pas. Ce choix d'institutionnaliser le réseau est souvent fait si le contexte dans le pays les oblige à avoir une telle personnalité juridique pour pouvoir fonctionner. Dans d'autres pays, les réseaux préfèrent prendre d'abord le temps de renforcer les liens entre les organisations et promouvoir la confiance mutuelle. Ils formalisent leur fonctionnement avec des Termes de Référence pour expliciter le mandat, les tâches et la prise de décisions au sein du réseau.

Ces réseaux nationaux en Afrique de l'Ouest (6 au total), en Amérique latine (4 au total) et en Asie (5 au total) ont formé ensemble des réseaux continentaux à partir de 2014. Ces



réseaux continentaux se réunissent une ou deux fois par an dans le cadre d'une activité d'envergure continentale ; entre ces réunions, c'est le Comité de Pilotage qui se réunit et qui pilote le travail du réseau au niveau continental. Au niveau continental, les réseaux tissent des alliances avec des organisations stratégiques, c'est-à-dire des organisations qui apportent une plus-value au travail du réseau continental de par leur expertise, leur envergure et/ou leur poids stratégique. Le « Asia Network on the Right to Social Protection » (ANRSP – réseau asiatique sur le droit à la protection sociale)

a organisé un séminaire thématique sur l'avenir du travail et l'avenir de la protection sociale en mars 2019 au Népal. 2 partenaires stratégiques, ITUC AP et NTSP⁵, ont participé activement aux réflexions et à la planification des actions de plaidoyer pour 2019.

Le partage d'expériences renforce les réseaux. Il y a toujours une dynamique dans les 2 sens (de la base au sommet et inversement). Le travail des réseaux nationaux est le fondement et forme le dénominateur commun pour le travail à réaliser au niveau continental. Le réseau continental permet de mettre en commun les connaissances et les expériences. Cela engendre un apprentissage et permet par la suite aux réseaux nationaux d'innover dans l'offre de services et d'autres actions. Cela permet finalement aux organisations et aux réseaux d'avoir un meilleur positionnement dans leur contexte. En Amérique latine, le réseau continental promeut activement ces échanges entre les réseaux nationaux, sur des enjeux comme l'organisation des jeunes dans les zones

5 ITUC AP est l'organisation régionale de la Confédération syndicale internationale (CSI) en Asie-Pacifique. NTSP est le sigle du 'Network for Transformative Social Protection' ; ce réseau pour la protection sociale transformatrice s'est mis en place en 2009 dans le cadre du Asia-Europe People's Forum

franches, l'organisation de l'accès au système de sécurité sociale des travailleurs-euses de l'économie informelle et la promotion de l'économie sociale et solidaire comme alternative pour créer de l'emploi décent et des services de protection sociale.

Par la suite, la parole a été donnée aux autres dynamiques de réseautage. D'abord, les collègues d'Afrique centrale ont mis en évidence les premières actions entreprises au niveau sous-régional depuis le séminaire de Kabgayi (octobre 2018). Pour l'instant, il n'y a pas de réseau au niveau de la sous-région mais les réseaux nationaux (du Burundi, du Rwanda et de la RDC) ont pris l'initiative de mener déjà quelques actions au niveau supranational. Ces actions comprennent entre autres une étude sur les conditions de travail dans les chaînes de sous-traitance en Afrique centrale et une synergie potentielle avec la Conférence épiscopale de l'Afrique centrale (ACEAC). Elles doivent préparer la voie et montrer qu'il y a une base solide pour un réseau dans la sous-région.



Finalement, quelques collègues de WSM, ACV-CSC et CM-MC ont situé leur travail sur la thématique de la protection sociale, au niveau belge et européen. Bien que ces organisations fassent déjà pas mal de travail en commun, ce travail n'est pas forcément qualifié comme étant le résultat d'un réseau national. Antoinette MAIA a parlé notamment de leur travail en synergie dans le cadre de la campagne sur la protection sociale universelle en 2015-2016, avec 11.11.11 et le CNCD.



Annélies DE GENDT a évoqué les échanges et apprentissages entre OKRA, GK et certaines organisations en Afrique centrale sur le défi du vieillissement. Puis, Stijn SINTUBIN et Tom JOOS ont présenté le travail de leurs organisations respectives, ACV-CSC et CM-MC, aux niveaux national, européen et international. Ces exemples concrets donnent à croire que leur dynamique de réseautage est réelle.

En même temps, elle est prometteuse car leur réseau national en Belgique pourrait facilement faire le lien avec le niveau européen à travers le travail que fait l'ACV-CSC avec la Confédération européenne des Syndicats (CES) et la CM-MC avec l'Association internationale de la Mutualité (AIM). Andre KIEKENS conclut en disant que WSM, l'ACV-CSC et la CM-MC veulent s'engager pour mieux organiser leur travail au niveau national et européen.

Les champs ou domaines de travail restent identiques dans les 4 continents, bien que le taux d'activité puisse varier de l'un à l'autre en fonction des priorités fixées par le réseau :

- l'apprentissage, la capitalisation et le renforcement des capacités ;
- les actions de plaidoyer ;
- la communication ; et
- le financement.

A plusieurs reprises, les participants affirment l'importance de leur offre de services dans les communautés où les organisations interviennent. C'est effectivement à ce niveau que les mouvements sociaux tissent les liens de solidarité, et renforcent l'ancrage communautaire en offrant des services de protection sociale très concrets : affiliation à la Caisse nationale de Sécurité sociale, organisation en coopératives, formation professionnelle, accès à des soins de santé de qualité, négociations collectives pour augmenter les salaires, mise à disposition des dispositifs de santé et sécurité au travail, etc.

Un tour de questions et réponses

Comment se rencontrer pratiquement sur de si grands continents ?

Bismo SANYOTO explique que six pays d'Asie font partie du ANRSP (réseau asiatique), ce qui signifie que les distances sont grandes. Lorsque le programme 2017-2021 a été planifié, une réunion annuelle pour tous les participants a été budgétisée. En dehors de la réunion annuelle du réseau (souvent un séminaire), le Comité de Pilotage se réunit une fois par an, physiquement ou par Skype, avec un délégué par pays ainsi qu'une personne ressource de certains groupes thématiques : jeunes travailleurs, migrants, travailleurs de l'habillement. Le continent étant extrêmement vaste, il existe deux sous-régions (et donc des sous-groupes) :

- Asie du Sud, qui inclut l'Inde, le Népal et le Bangladesh – les partenaires dans cette région sont moins actifs au niveau de la SAARC⁶ car cette institution est sérieusement entravée par des problèmes politiques ; et
- Asie du Sud-Est : Cambodge, Philippines et Indonésie – où la collaboration politique via l'ASEAN⁷ est beaucoup plus avancée. L'ASEAN et ses États membres ont également œuvré à un cadre et des indicateurs de protection sociale, qui ont permis de faire davantage de lobbying.
- Enfin, le Asia Europe Peoples Forum est un moment panasiatique organisé tous les deux ans et auquel nos partenaires participent pour se mettre en réseau et militer.

En Amérique latine, les distances sont également importantes, explique Georgina BRUNO. Nous organisons notre travail commun comme les collègues d'Asie : au moins une grande réunion du réseau, puis des réunions supplémentaires du Comité de Pilotage (en personne et par Skype).

Y a-t-il des organisations impliquées qui ne sont pas encore partenaires de WSM ?

Bruno DECEUKELIER indique que l'effort de réseautage a été compliqué au Bangladesh avec seulement 2 organisations partenaires, NGWF (une fédération de travailleurs de l'habillement) et GK (une ONG qui a une expertise en santé et développement

6 L'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC) est une organisation intergouvernementale régionale et une union géopolitique d'États

7 Association des nations de l'Asie du Sud-Est ; il s'agit d'une organisation intergouvernementale régionale en Asie du Sud-Est

communautaire). En s'impliquant conjointement sur d'autres plateformes, d'abord sur la Santé et la Sécurité au Travail (SST) puis sur la protection sociale avec BSPAN (le réseau de défense de la protection sociale du Bangladesh), il est devenu plus facile de travailler ensemble. En Indonésie, un atelier conjoint avec d'autres confédérations syndicales a récemment eu lieu (6 novembre). Ce qui n'était pas possible depuis longtemps semble maintenant se développer à nouveau, selon Bismo SANYOTO : un intérêt à unir les forces pour faire avancer l'agenda de la protection sociale universelle. Bruno a également expliqué qu'en Inde par exemple, il est difficile d'impliquer d'autres organisations comme la SEWA (Association des femmes indépendantes) ou la Working People's Charter, alors qu'elles ne sont pas financées.

Quels sont les difficultés rencontrées lorsqu'on se positionne au niveau zonal / continental ?

Uzziel TWAGILIMANA explique qu'en Afrique de l'Ouest, il peut être difficile de créer la confiance, par exemple entre les syndicats et la société civile. Travailler sur des thèmes ou des problèmes communs est utile pour les rapprocher. Au début, il est important de se concentrer sur la formation pour connaître le point de vue et la valeur ajoutée de chacun. En Afrique de l'Ouest, il existe une longue tradition d'impliquer d'autres organisations que celles qui travaillent depuis longtemps avec WSM. De toute évidence, cela a pris du temps, car le réseau devait démontrer sa valeur ajoutée pour les autres, par exemple la force du plaidoyer. Ces dernières années, certains réseaux nationaux ont été officiellement reconnus par des instances gouvernementales (au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal). Issa SISSOUMA ajoute en outre que le réseau a été reconnu par l'UEMOA⁸ et l'OIT, ainsi que l'Union africaine.

Éléments clés à retenir de cette session :

- Nous avons choisi de nous **concentrer sur un thème spécifique**, en tant que réseau thématique, ce qui est important à retenir. Nous ne sommes pas un réseau international comme la CSI, Oxfam ou Amnesty International, parce que nous n'avons pas la même logique institutionnelle et hiérarchique. Les organisations qui font partie du réseau conservent leur autonomie ; dans le réseau, elles se connectent avec d'autres organisations en raison de la valeur ajoutée que le réseau représente pour elles. Leur dynamique de réseautage est organisée avec un ensemble de règles, souvent formalisées dans des Termes de Référence.
- La véritable valeur ajoutée de ce réseau thématique est **son approche multi-acteurs**. Le réseau rassemble les connaissances, l'expérience et l'expertise des différents mouvements sociaux. Tous les acteurs ont élaboré et mis en œuvre différentes stratégies pour fournir des services et plaider pour la protection sociale. Tous ces éléments peuvent facilement être liés aux cinq éléments constitutifs des politiques nationales, globales et largement soutenues de protection sociale.
- Nous pensons qu'il est important de rappeler que WSM et toutes ses organisations partenaires défendent et promeuvent le droit au travail décent et le droit à la protection sociale. Les organisations partenaires individuelles entreprennent toutes sortes d'actions en relation avec les 4 piliers de l'**Agenda Travail décent de l'OIT**. Le programme pluriannuel 2017-2021 continue

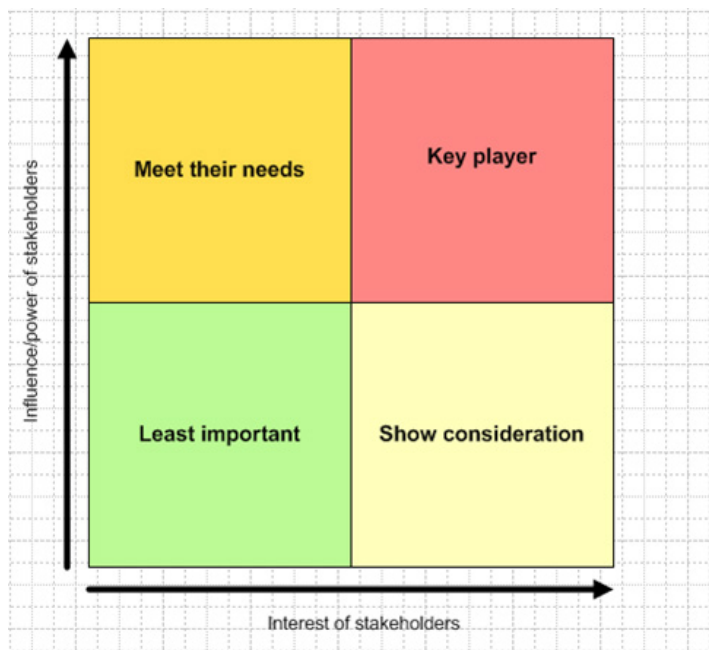
de consacrer plus de 85% de son financement au travail des organisations partenaires individuelles. En matière de réseautage, nous avons fait le choix explicite et stratégique de renforcer ce réseau thématique. Par conséquent, le programme pluriannuel 2017-2021 alloue entre 5 et 10% de son financement aux travaux du RDPS.

- Au tout début, des discussions ont eu lieu sur **la manière de traiter des questions spécifiques** telles que l'économie sociale, les travailleurs migrants ou le vieillissement. La réponse est que nous pouvons les envisager en lien avec l'objectif principal du réseau et non comme des questions distinctes. L'économie sociale est une stratégie importante pour fournir des services de protection sociale aux personnes laissées pour compte. Les travailleurs migrants devraient bénéficier de l'accès à la protection sociale au même titre que les autres travailleurs, c'est une question de non-discrimination. Les personnes âgées ont des besoins spécifiques en matière de protection sociale, tout comme les femmes et les jeunes : une analyse appropriée du cycle de vie les mettrait en lumière et permettrait au réseau de proposer des actions spécifiques pour soutenir l'accomplissement de leur droit à la protection sociale.
- Le réseau a identifié, au fil des années, **4 domaines clés de travail**. Ceux-ci sont clairement articulés et se renforcent mutuellement. Pour un aperçu de ces domaines de travail et des résultats obtenus jusqu'à présent, veuillez-vous référer à la note fournissant une mise à jour sur le RDPS.
- **Un outil méthodologique** a été développé il y a quelques années, la « feuille de route vers le droit à la protection sociale », pour aider les réseaux à planifier, suivre et évaluer leur travail. Cet outil sera discuté plus en détail dans la section suivante.
- **La formalisation par opposition à l'institutionnalisation** : le réseau n'est pas organisé de manière institutionnelle (avec des statuts, des structures de gouvernance, une personnalité juridique, etc.) Le réseau a formalisé un ensemble de règles au moyen de Termes de Référence pour les entités clés qui structurent le travail du réseau, à savoir les comités de pilotage au niveau continental. Dans cette phase, il semble que le choix le plus logique soit de se connaître et de bâtir une confiance mutuelle. Ces Termes de Référence définissent le mandat, les tâches clés, le fonctionnement et la composition de ces comités de pilotage. Si le RDPS veut s'engager également au niveau intercontinental, il devra aussi établir un Comité de Pilotage à ce niveau (voir ci-dessous).⁹

9 Certains réseaux nationaux (notamment en Afrique de l'Ouest) se sont institutionnalisés en se dotant d'une personnalité juridique. Dans leur contexte, cela était indispensable pour avoir une reconnaissance officielle par les autorités publiques. Cette option reste à explorer pour le RDPS en tant que tel, compte tenu des contextes en évolution rapide et du fait que certaines coopérations avec des organisations internationales ne sont possibles que quand on a une personnalité juridique

V. Mapping du pouvoir et analyse des parties prenantes

Comme mentionné ci-dessus, WSM a développé un outil méthodologique pour soutenir le travail de planification, de suivi et d'évaluation (ou PME – pour planning, monitoring et évaluation) des réseaux, en particulier dans le domaine de leur travail respectif de

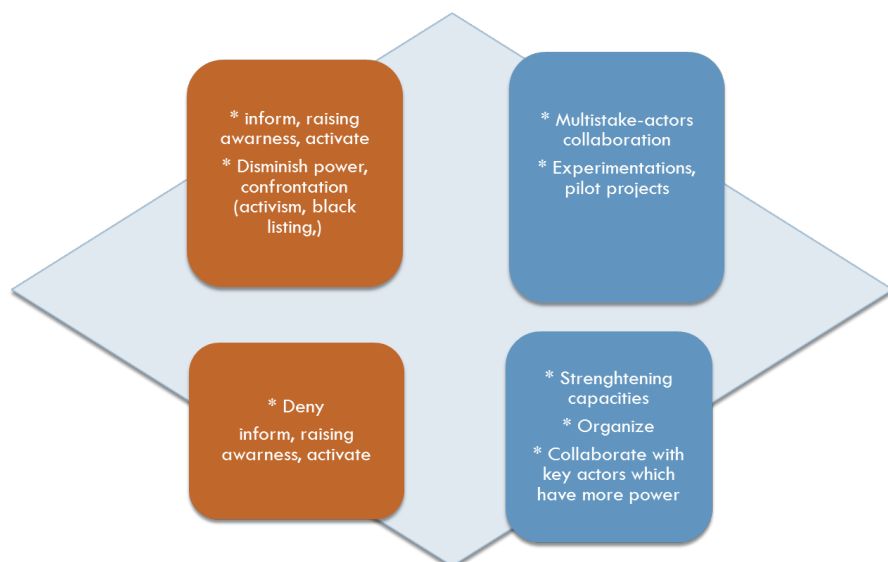


plaidoyer. Pour avoir une réelle influence sur les processus politiques et parvenir à un changement politique efficace aux niveaux national et continental, il faut une solide préparation technique et méthodologique – un facteur clé du succès. À cet égard, la feuille de route doit être considérée comme un outil pratique à l'appui de cette préparation. Il est basé sur le concept de « recherche orientée vers l'action » et identifie 4 étapes différentes sur la voie vers le droit à la protection sociale :

- **Faire une cartographie stratégique** : elle a pour objet de visualiser le cadre réglementaire et politique existant, les différents acteurs (gouvernement, acteurs privés à but lucratif et société civile) et les actions qu'ils entreprennent

(individuellement ou en coopération les uns avec les autres), les mécanismes de financement sous-jacents à leurs actions, ainsi que les groupes cibles couverts.

- **Formuler des objectifs politiques concrets** : l'analyse de la cartographie stratégique nous permet de formuler des objectifs politiques concrets en fonction des changements de politique que nous devrions viser en priorité.
- **Développer une stratégie de plaidoyer adéquate** : dans ce processus, il faut examiner les parties prenantes concernées avec intérêt et influence, le type d'activités qui peuvent avoir le plus d'impact sur le processus politique et le type d'instruments de plaidoyer nécessaires pour soutenir le travail de plaidoyer.
- **Définir une répartition claire des tâches** : étant donné que plusieurs organisations sont impliquées au niveau national et continental, il est de la plus haute importance de définir une



répartition claire des tâches afin d'assurer un fonctionnement opérationnel fluide et efficace.

Dans une évaluation récente de notre programme de coopération pluriannuel, South Research¹⁰ a recommandé de « [...] prévoir plus de temps pour discuter et analyser les changements dans le contexte et dans le comportement des parties prenantes importantes et définir comment réagir à ces changements et comment obtenir des succès nationaux ». Pour répondre à cette recommandation pertinente, le RDPS pourrait envisager de réviser l'outil méthodologique de la feuille de route, en incluant une analyse des parties prenantes et une cartographie des pouvoirs plus dynamiques. Deuxièmement, le RDPS devrait utiliser et appliquer l'outil adapté à intervalles réguliers pour maintenir la bonne orientation dans notre travail de plaidoyer commun et pour adapter notre stratégie en fonction de l'intérêt et de l'influence des parties prenantes.



Plus de 500 personnes ont participé à la Semaine mondiale de la protection sociale de l'OIT en novembre 2019 : des ministres et leurs conseillers, des représentants d'organisations internationales (ONU, OIT, Banque Mondiale, FMI, UNICEF, FAO, etc.) et régionales (UE, UA, etc.), des fonctionnaires des ministères techniques chargés de la protection sociale, des fonctionnaires des agences de développement, des universitaires, des représentants d'organisations de travailleurs et d'employeurs et de la société civile. En ce sens, la Semaine mondiale de la protection

sociale nous a fourni de nombreuses occasions d'apprendre des travaux d'autres organisations, de comprendre l'état actuel des choses ainsi que les opportunités et les défis de la réalisation de la protection sociale universelle d'ici 2030 (USP2030). En bref, c'est un excellent point de départ pour entreprendre une analyse conjointe des parties prenantes et une cartographie des pouvoirs en tant que RDPS.

En entreprenant cet exercice, nous partons de la finalité commune du réseau qui est de réaliser la protection sociale universelle pour tous (en général) et de faire en sorte que les mouvements sociaux soient reconnus de manière efficace et structurelle par l'État et le secteur privé, pour leur rôle important dans la réalisation du droit à la protection sociale (en particulier).

Le groupe a procédé en 2 étapes :

- Chaque réseau continental commence par une analyse des parties prenantes concernées sur leur continent, les étiquetant en fonction de **leur intérêt** pour la question de la PSU et de **leur influence** pour faire avancer la PSU d'ici 2030 (cartographie des pouvoirs). Le point de départ de cette partie de l'exercice est le

¹⁰ South Research est une société de conseil coopérative qui fournit des services aux organisations qui poursuivent des relations sociales équitables. South Research offre des services de formation, de soutien et d'évaluation à un certain nombre d'organisations, d'administrations et d'ONG. Pour plus d'informations: voir <http://www.southresearch.be/>

travail du réseau au niveau continental.

- Ensuite, nous nous concentrons sur le niveau international – quelles parties prenantes sont pertinentes pour poursuivre l’USP d’ici 2030 et sur quelles organisations devrions-nous nous concentrer en tant que RDPS pour faire avancer nos objectifs au niveau international.

Compte tenu des cartographies des pouvoirs réalisées par les différents groupes continentaux, les 3 acteurs suivants ont été identifiés comme déterminants pour faire avancer la cause de l’USP2030 : l’OIT, l’UE et d’autres organisations et / ou réseaux de la société civile.

La réunion a conclu qu’il était essentiel d’établir des priorités, afin que nous devons concentrer nos travaux sur un certain nombre d’objectifs, en tenant compte de l’autre charge de travail que nous avons en tant qu’organisations.

Dans une prochaine étape, la cartographie des pouvoirs permet au RDPS d’identifier les stratégies les plus adéquates :

- augmenter ou diminuer l’influence d’un acteur donné ;
- accroître, le cas échéant, l’intérêt d’un acteur donné ;
- ignorer un certain acteur avec peu d’intérêt, quel que soit son pouvoir.

VI. Planning opérationnel 2020-2021

À partir de l’analyse des parties prenantes et de la cartographie des pouvoirs, les participants ont eu une première discussion sur chaque domaine de travail en vue d’élaborer un premier plan d’action opérationnel pour le RDPS pour la période 2020-2021.

A. Plaidoyer

Le plaidoyer a toujours été et restera un domaine de travail clé pour le réseau. Le RDPS veut un changement systémique. Par conséquent, il cherche à influencer la prise de décisions au niveau national et continental. Mais même au niveau international, le réseau a déjà contribué aux procédures normatives de l’OIT relatives à la transition de l’économie informelle à l’économie formelle (Recommandation 204 de l’OIT, 2014-2015) et au harcèlement et à la violence dans le monde du travail (Convention 190 de l’OIT, 2018-2019).

Les priorités du RDPS au niveau intercontinental se résument comme suit :

- **1ère voie : renforcer le réseautage avec d’autres organisations de la société civile (OSC) / mouvements sociaux et leurs réseaux.** Il y a beaucoup d’intérêt pour le DPS dans ce groupe, mais nous devons renforcer leur pouvoir.
- **2ème voie : renforcer la coopération avec les institutions de l’UE.** Elles ont un peu moins d’intérêt, mais plus d’influence (politiquement et financièrement). L’UE n’est pas un seul bloc, il y a des différentes institutions (Conseil, Commission et Parlement) et différents services (au sein de la Commission) qui ont des politiques qui ne sont pas toujours cohérentes. Leur politique économique et commerciale a souvent un

effet négatif sur la protection sociale. Dans la coopération au développement, il y a certainement des alliés.

- **3e voie : continuer à travailler avec l'OIT.** L'OIT est présente sur les continents et dans les pays, est la référence en matière de normalisation dans le domaine de la PS et possède une grande expertise technique pour aider les Etats membres et les partenaires sociaux à développer et / ou renforcer leurs politiques de PS. Leur influence peut être renforcée dans le système élargi des Nations Unies et leurs normes devraient être mieux connues par d'autres. Le RDPS peut jouer un rôle à cet égard.

Un tour de questions et réponses

N'oublie-t-on pas les autres blocs régionaux (UEMOA, ASEAN,...) ?

Exact, mais ils restent au centre des efforts de plaidoyer des réseaux continentaux. Ici, nous nous concentrons sur notre travail de plaidoyer conjoint au niveau international. L'UE se distingue également à ce niveau, car elle joue un rôle important dans plusieurs mécanismes de coordination dirigés par les Nations Unies tels que UN SPIAC-B et USP2030.

Et la Banque Mondiale (BM) ?

Certains soutiennent que nous devrions nous engager davantage avec la BM en raison de leur énorme pouvoir (ils financent beaucoup de travail dans le domaine de la PS). D'autres se sentent moins à l'aise car leur vision ne correspond pas à notre vision et à nos stratégies en tant que RDPS. En tout cas, même si nous n'aimons pas les positions de la BM et du Fonds monétaire international (FMI), nous ne pouvons pas les ignorer car leurs politiques et pratiques ont beaucoup d'impact au niveau national. Cela ne signifie pas que nous devons être des « alliés », ce sera notre rôle en tant que société civile de remettre en question leurs positions. Dans tous les cas, nous ne pouvons plus ignorer la BM. Actuellement, ils coprésident (avec l'OIT) les 2 plus importants organes de coordination à l'échelle des Nations Unies, UN SPIAC-B¹¹ et USP2030. En fait, il est bon de rappeler que le Partenariat mondial pour la protection sociale universelle (USP2030) a déjà réussi à rapprocher un peu la vision et les approches de l'OIT et de la BM. WSM a décidé de devenir membre de l'USP2030 pour garantir que la société civile et les syndicats soient également pris en compte lors de la mise en œuvre des principes sous-jacents de ce Partenariat, qui sont bien articulés dans le Call to Action de l'USP2030. Cela nous donne un point d'entrée pour nous engager avec l'OIT et la BM et leur rappeler la bonne mise en œuvre des principes contenus dans le Call to Action. L'OIT compte également sur nous pour obtenir plus de soutien sur ce front, ils se rendent compte qu'ils n'ont pas tous les pouvoirs pour maintenir la Banque Mondiale sur la bonne voie.

Pour ce qui est de travailler avec les OSC, nous devrions également prendre en compte les OSC confessionnelles et leurs réseaux (CORDAID, Caritas, etc.)

En Afrique centrale, une première rencontre avec la Conférence épiscopale (ACEAC) a

¹¹ L'UN SPIAC-B a été créé à la demande du G20 à la suite de la crise financière et économique. Il est coprésidé par l'OIT et la BM et c'est principalement un organe permettant la coordination entre les organisations (internationales) et les pays (agences bilatérales et États membres) avec les programmes de coopération technique sur la protection sociale dans les pays bénéficiaires. Il n'y a pas d'implication des pays bénéficiaires eux-mêmes. WSM est membre de l'UN SPIAC-B depuis 2016. Plus d'informations sont disponibles sur : <https://www.ilo.org/newyork/at-the-un/social-protection-inter-agency-cooperation-board/lang--en/index.htm>

eu lieu. Cela a permis à WSM et aux réseaux du Burundi, de la RDC et du Rwanda de présenter leurs stratégies dans la sous-région. Ce pourrait être le point de départ d'une plus grande synergie avec le réseau Caritas pour étendre la PS dans la sous-région. Les collègues d'Amérique latine ont également identifié le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) comme une partie prenante importante – il appartient au réseau continental d'affiner davantage la stratégie, si cela est effectivement jugé pertinent.

La coopération dans un continent, avec un certain acteur, peut également nous aider dans les autres continents.

Absolument, ce type d'échanges que nous avons dans le RDPS est donc important. Nous remarquons que le personnel de ces grandes OSC comme le Friedrich Ebert Stiftung (FES) ou Caritas n'est pas toujours au courant de toute la coopération en cours, que ce soit au siège ou au niveau des pays. Il est important pour nous dans le réseau de connecter les différentes lignes ouvertes (que ce soit en termes de communication ou de coopération).

Conclusions de cette session

- OIT : il est logique de continuer à s'engager dans des procédures normatives. À cet égard, on rappelle à la réunion la prochaine discussion récurrente sur la protection sociale, qui s'appuiera sur les conclusions de la discussion au sein du Comité des normes de l'ILC en 2019¹².
- Banque Mondiale : nous reconnaissons les différents points de vue. Comme suggéré, nous pouvons procéder avec prudence et prendre plus de temps pour affiner davantage notre position. En attendant, profitons de nos relations de travail plus étroites avec la Banque Mondiale via l'USP2030 et l'UN SPIAC-B. WSM fait partie de ces organismes internationaux, avec d'autres alliés des OSC comme la CSI, HelpAge, Oxfam, la FES, Bröt für die Welt (tous membres du GCSPF¹³). Cela nous donne un certain levier pour remettre en question la BM.
- UE et autres organisations régionales : avant tout, les réseaux continentaux doivent poursuivre leur travail et leur engagement avec les organisations régionales. L'UE a toutefois une position particulière compte tenu de ses investissements dans la PS au moyen de sa coopération internationale. Nous sommes sur le point d'acquérir une nouvelle expérience à cet égard avec la nouvelle action mondiale de l'UE dans laquelle WSM et les réseaux nationaux au Népal et au Sénégal joueront un rôle actif, avec l'OIT, l'UNICEF, les délégations de l'UE et les autorités nationales.
- Réseautage des OSC : nous investirons davantage dans la création d'alliances plus larges avec un certain nombre de parties prenantes. Nous collaborons déjà avec certains, avec d'autres nous sommes sur le point de commencer une telle coopération (voir ci-dessus). Certains ont été mentionnés à plusieurs

¹² L'OIT a également un rôle à jouer dans la coopération technique. Au niveau national, nous devons nous impliquer plus structurellement, ils doivent donner aux syndicats et aux autres mouvements sociaux la place qui leur revient

¹³ La Coalition mondiale pour les socles de protection sociale (GCSPF) comprend plus de 100 acteurs non étatiques, organisations de la société civile et syndicats. Il préconise la mise en œuvre de systèmes et de socles de protection sociale universels et fondés sur les droits de l'homme - conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, en particulier l'OIT R202 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. WSM est membre depuis 2016. Plus d'informations: <http://www.socialprotectionfloorscoalition.org>

reprises : CSI, GCSPF, CARITAS, FES,... Il est crucial de renforcer nos efforts de construction d'alliances au niveau national et continental : il est important de tendre la main à leurs affiliés / associés / partenaires nationaux et continentaux.

B. Apprentissage, renforcement des capacités et capitalisation

La dynamique de cette réunion de réseau démontre clairement le besoin des organisations de partager leur travail et d'apprendre des bonnes pratiques. Le simple fait d'échanger des idées renforce les capacités de toutes les personnes impliquées et les aide à réfléchir sur leurs propres stratégies et approches. Actuellement, une bonne partie de l'apprentissage, du renforcement des capacités et de la capitalisation a lieu aux niveaux national et continental. Aujourd'hui, nous nous posons la question : comment pouvons-nous renforcer cela au niveau intercontinental ?

Antoinette MAIA et Katrien VERWIMP introduisent la discussion avec quelques exemples d'échanges récents, de documents de recherche et d'articles qui ont été produits.

Échange d'idées

- Récemment, des collègues du MOC / CSC / MC Liège et leurs collègues du CNTB / RAMS / MUFEDE Burkina Faso ont visité la République dominicaine. La visite visait à partager l'expérience des différentes organisations en République dominicaine (AMUSSOL / CASC / CONAMUCA / FEI / MOSCTHA) dans l'organisation des personnes en situation de vulnérabilité (économie informelle, économie rurale, travailleurs migrants) et comment leur fournir une PS.
- Pouvons-nous également échanger sur la manière de coopérer avec l'État ? C'est différent dans chaque pays : certains États écrasent la société civile, mais dans d'autres, il y a une bonne coopération. Évidemment, cela peut faire partie des échanges.
- Il existe une volonté de construire un réseau sous-régional sur le droit à la protection sociale en Afrique centrale (comme celui en Afrique de l'Ouest). Il serait bon de s'inspirer de l'expérience et l'expertise des autres réseaux continentaux.
- Expérience en Indonésie et au Népal : le système de sécurité sociale est ouvert aux travailleurs de l'économie informelle. Cela serait très utile en Afrique, où nos politiques de PS existantes n'incluent pas ces femmes et ces hommes qui travaillent.
- Il serait bon de documenter davantage les bonnes pratiques (capitalisation) sur la ratification des normes internationales, en particulier C102, R202 et R204.
- La brochure la plus récente sur AMUSSOL est disponible dans les 3 langues du réseau. Nous devrions / pourrions créer des documents similaires pour connaître et diffuser les expériences des uns et des autres.
- Le financement est probablement le domaine dans lequel nous n'avons pas beaucoup



d'expérience. Mais il existe de bonnes pratiques dans certains pays. Pourrions-nous organiser des ateliers ou des séminaires intercontinentaux pour en savoir plus à ce sujet ?

- Il y a plusieurs années, nous avons une section spécifique dans notre programme de coopération pluriannuelle traitant du renforcement des capacités, l'apprentissage et la capitalisation. Cela a aidé à organiser et à structurer notre charge de travail. Dans le même temps, il est important de rester réaliste, car nous avons également tendance à planifier de nombreuses activités mais nous n'avons pas la capacité de faire tout.
- La dimension de l'environnement et du genre : ils sont rarement abordés. Il y a eu des formations dans le passé (en Afrique de l'Ouest), et il y a eu une tentative d'utiliser des outils spécifiques pour intégrer les deux thèmes dans notre travail (voir séminaires continentaux en 2015). Dans ce domaine, nous pouvons intensifier nos efforts.
- Le changement démographique est également un « changement » important qui se produit actuellement. Il y a eu un échange sur le vieillissement entre un certain nombre d'organisations de personnes âgées en Afrique centrale en 2014. GK et OKRA partagent également leurs expériences et examinent actuellement ce qu'elles veulent faire ensemble dans le domaine du vieillissement et de l'accès à la protection sociale. D'autres organisations peuvent-elles en bénéficier ?

Conclusions de cette session

- Un fort accord pour développer davantage de travaux communs dans ce domaine en tant que RDPS.
- Développons notre « banque de connaissances ». Il se passe tellement de choses, sous différentes formes (visites sur le terrain, séminaires, études, etc.)
- Nous devons organiser cela de manière plus systémique et être créatifs.
- Les échanges intercontinentaux sont définitivement considérés comme une valeur ajoutée du RDPS. Des thèmes pour de tels échanges ont été suggérés, les décisions doivent être prises à la lumière des besoins et des priorités des différents réseaux continentaux.

C. Financement

Thierry MANHAEGHE introduit la session, il souligne l'importance de mobiliser ensemble les financements nécessaires à la protection sociale en général et au RDPS en particulier. Le réseau peut être un instrument important pour travailler avec d'autres donateurs (tels que l'OIT, l'UNICEF, l'UE, etc.) et pour accéder à différents flux de financement. Les organisations du réseau peuvent développer des propositions conjointes pour permettre des actions conjointes et étendre le réseau.

Pendant la Semaine mondiale de la protection sociale de l'OIT, plusieurs orateurs ont souligné qu'il y avait suffisamment d'argent pour financer la PS, mais qu'il n'y avait pas de redistribution. En tant que RDPS, nous devons défendre cette idée et veiller à ce qu'un financement suffisant soit également accordé à la société civile pour permettre aux populations et à leurs communautés de revendiquer leur droit à la PS.

Une première opportunité qui se présente est une nouvelle Action globale, financée par la Commission européenne (CE, DG DevCo), qui cherche à augmenter la couverture universelle de protection sociale de la population dans 8 pays partenaires de l'UE en

renforçant la conception, la mise en œuvre et le financement de leur systèmes de protection sociale.

L'action mondiale, d'une durée de quatre ans, sera mise en œuvre principalement par l'OIT, l'UNICEF et la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale (GCSPF), dans 8 pays (Angola, Éthiopie, Burkina Faso, Ouganda, Sénégal, Népal, Cambodge et Paraguay).

Il a été demandé au GCSPF de faciliter la



participation active de la société civile orientée sur la protection sociale au Cambodge, au Népal, au Sénégal et en Ouganda. 3 organisations ont été identifiées pour jouer un rôle de coordination : HelpAge (Ouganda), Oxfam (Cambodge) et WSM (Népal et Sénégal).

Uzziel TWAGILIMANA et Bruno DECEUKELIER prendront le lead pour WSM dans ces 2 pays. Ils coordonneront et faciliteront la nouvelle dynamique que cette action mondiale devrait favoriser dans ces pays. Ils présentent tous les deux l'approche qu'ils ont adoptée jusqu'à présent pour identifier les organisations de la société civile concernées dans ces pays, et qui pourraient être disposées à jouer un rôle dans ce nouveau programme. Leur point de départ a été les réseaux nationaux multipartites existants ; ils atteignent également d'autres membres du GCSPF actifs dans le pays, y compris d'autres réseaux qui travaillent sur la PS.

- En première instance, l'effort sera orienté vers le renforcement de la confiance mutuelle.
- Deuxièmement, il faudra développer et renforcer leurs capacités dans le domaine des systèmes de protection sociale et des mécanismes de financement qui devraient les soutenir. Il est important que le groupe ait une compréhension commune.
- Troisièmement, ils devront voir comment ils peuvent s'engager structurellement et efficacement avec les autres parties prenantes, telles que les autorités nationales, l'OIT, l'UNICEF et les délégations de l'UE.

Un tour de questions et réponses

Pouvez-vous nous donner un aperçu des finances ?

22,9 millions EUR, 1 million est accordé au GCSPF. Cela revient à 250 000 EUR par pays.

Comment l'OIT et l'UNICEF ont-ils choisi les pays ?

L'Indonésie est également intéressée ! Choix des pays : l'UE a sélectionné les pays en tenant compte de la volonté politique, des parties prenantes concernées, des processus politiques en cours, etc. L'OIT et l'UNICEF ont été consultés mais la décision a été prise par l'UE.

Quels principes sous-tendent cette action globale ?

Pour développer un système de protection sociale global et inclusif, la logique d'intervention met en évidence d'importantes questions transversales, à savoir l'importance de renforcer les capacités nationales, l'adoption d'une approche fondée sur les droits et la mise en place de processus nationaux et participatifs (y compris le dialogue social et national), la prise en compte du genre, l'inclusion du handicap et la non-discrimination, l'attention à la dimension environnementale, aux besoins de l'économie informelle et à ceux des travailleurs migrants.

Il y a une opportunité pour le Burkina Faso et le Cambodge, où d'autres organisations ont le lead.

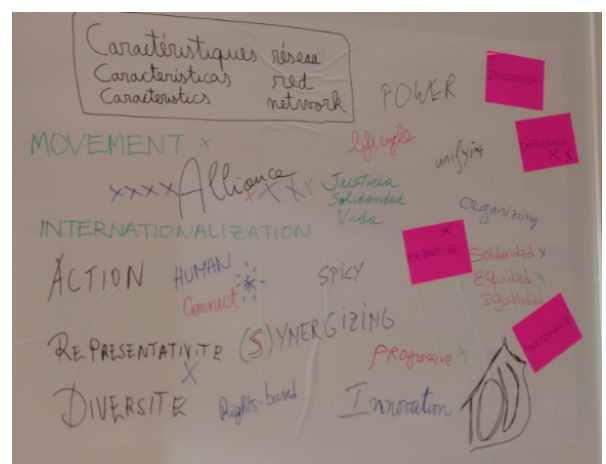
En effet, nous pouvons transmettre des informations importantes aux réseaux respectifs de ces pays, mais c'est à eux de jouer un rôle proactif et de contacter la Délégation de l'UE dans le pays ou le bureau de l'OIT / UNICEF, en demandant à être impliqués dans le processus à cet endroit.

Points clés de cette session

- WSM fera son rapport aux réseaux continentaux des progrès et reculs enregistrés lors de la mise en œuvre de ce programme car nous pouvons tirer des leçons importantes de cette expérience.
- Nous espérons que si ce travail fonctionne bien, d'autres organisations internationales voudront peut-être reproduire cette expérience. En particulier pour ce qui est de USP2030 et UN SPIAC-B : tous les regards sont tournés vers cette nouvelle action mondiale pour la même raison.
- C'est aussi une bonne occasion d'être plus visible en tant que RDPS et d'élargir notre réseau au-delà de ceux qui y sont actifs à ce jour, notamment au Népal et au Sénégal.

D. Communication

Santiago FISCHER introduit cette session, il affirme que WSM et ses organisations partenaires reconnaissent définitivement l'importance de la communication pour le réseau, à la fois en interne et en externe, pour partager les bonnes pratiques, publier des recherches, diffuser des positions communes, etc. Différents canaux de communication sont utilisés dans les différents continents. WSM et ses partenaires conviennent qu'une communication efficace et appropriée est essentielle pour soutenir notre travail, accroître notre visibilité et faire connaître notre argument de vente unique (unique selling proposition). En ce sens, il est question de soutenir notre travail conjoint dans le domaine du plaidoyer et de l'apprentissage, du renforcement des capacités et de la capitalisation. De plus, la communication peut nous permettre d'être



un réseau, en reliant toutes les organisations d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et de Belgique, ainsi que leurs réseaux aux niveaux national et continental.



Jefferson FLORES YUGAR, Bruno DECEUKELIER et Valère PIHOUN KOFFI ont ensuite le temps de présenter comment les réseaux organisent leur communication. La plupart des réseaux ont un blog, une page Facebook et un groupe WhatsApp. Certains ont un bulletin d'information sous forme électronique et sur papier. Certains réseaux ont investi dans la réalisation de vidéos téléchargeables sur leur blog¹⁴ ou via YouTube. Les présentations ont été distribuées à tous les participants.

Résumé :

- On voit qu'on communique bien, mais de manière dispersée.
- Il serait important de trouver une identité visuelle commune pour renforcer l'image de notre réseau et renforcer notre communication conjointe en tant que RDPS.

À la recherche d'une identité visuelle

Par la suite, Santiago invite les participants à un exercice individuel, sur base de 2 questions reprises ci-dessous. La photo du flipchart reprend les éléments captés lors de ce brainstorming :

- Selon vous, à quoi correspond aujourd'hui l'image du réseau ? Citez 3 caractéristiques (positives ou négatives) par ordre d'importance. Expliquez ensuite pourquoi.
- Quelle est, selon vous, la caractéristique sur laquelle nous devrions davantage miser à l'avenir ? Marquez-la d'une croix.

Dans l'étape suivante, le groupe a procédé à l'appréciation de la question suivante : sur base du brainstorming, envisagez-vous un changement / une évolution de nom du réseau ? Vous pouvez aussi partager des idées visuelles pour incarner un tel changement.

Ensuite, le groupe a cherché comment mieux organiser notre communication commune. Nous semblons tous convenir que le réseau, à différents niveaux, a un impact, qu'il modifie les conditions de vie des personnes et influence les processus politiques. Ces résultats sont importants, nous devons améliorer la visibilité du réseau pour cette raison ; par exemple, la Convention 190 de l'OIT récemment adoptée concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.

Échange d'idées

- Il est important de publier des nouvelles sur le site Web et d'y avoir accès afin d'être en mesure de voir les expériences d'autres pays. C'est désormais possible sur le nouveau site Web de WSM. Ce nouveau site contient des informations de base sur les pays, les organisations partenaires et le réseau, disponibles en 4 langues (www.wsm.be).
- Certains collègues indiquent qu'ils aimeraient avoir plus d'informations sur la façon

¹⁴ Une introduction plus générale au réseau est accessible sur le site Web de WSM, avec des liens vers les blogs des différents réseaux continentaux : <https://www.wsm.be/notre-reseau/reseaux-1/>

dont certaines organisations abordent certaines questions dans différents pays / continents. Evidemment, nous ne pouvons pas traiter toutes les questions de cette nature, car cela signifierait que nous devons tout traduire et ce n'est pas possible pour l'instant. En même temps, nous voulons avoir cette ouverture et déterminer s'il est judicieux de traduire certains documents, textes, articles dans les 3 langues de travail du réseau. WSM les afficherait certainement sur son site Web, sur la page concernant le RDPS.

- Sur cette page, il y a des liens vers les différents blogs des réseaux continentaux. On se pose la question si ces blogs peuvent être harmonisés ? C'est en effet le plan pour 2020, une fois que nous aurons décidé de notre nouvelle identité visuelle en tant que RDPS. Ensuite, nous pouvons adapter les blogs en harmonisant leur apparence. Nous impliquerions un spécialiste de la communication pour nous aider dans le développement de cette identité visuelle, sur la base de vos contributions aujourd'hui.
- La communication commence par l'écriture de quelque chose : un article, un document, une pétition. Le cœur de ce travail reste au niveau national et continental. Nous devons nous assurer que les gens assument la responsabilité de ce travail. Naturellement, tout le monde n'est pas aussi fluide, mais nous devrions pouvoir compter sur certaines personnes pour produire des contributions. Faut-il travailler avec une répartition des tâches ?
- Certains soutiennent qu'ils n'ont pas le temps d'écrire de courts articles, même s'ils conviennent de l'importance de la communication.

Points clés de cette session

- La première étape consiste à élaborer et à convenir d'une nouvelle identité visuelle pour le RDPS. Un groupe de suivi est établi avec 1 personne par réseau continental (pour servir de lien avec le réseau, avec des compétences en communication pour engager des discussions sur l'identité visuelle) et 1 personne pour WSM. Ensemble, ils faciliteront ce travail et présenteront une proposition pour le réseau. D'ici fin mars 2020, nous voulons nous mettre d'accord sur l'identité visuelle du RDPS.
- De même, nous chercherons à mieux organiser notre communication et à relier nos efforts dans les pays et les continents avec le niveau intercontinental.
- Toute autre idée ou suggestion : contacter santiago.fischer@wsm.be.

VII. Coopérer au niveau international

Sur le plan international, les partenaires du réseau travaillent déjà avec WSM, l'ACV-CSC et la CM-MC pour influencer différents processus politiques, explique Gijs JUSTAERT, qui introduit cette session. Depuis de nombreuses années, ils participent conjointement aux Conférences internationales du Travail (CIT), collaborent activement avec la CSI, l'AIM, le RIPESS, la FES et le GCSPF, ils facilitent les échanges et l'apprentissage entre organisations de différents pays et continents.

Lorsque nous considérons les points d'action découlant de la planification que nous venons de faire pour la période 2020-2021, il est évident que nous devons nous organiser. C'est pourquoi Gijs présente un projet de mandat pour la création d'un « Comité de Pilotage intercontinental ».

Le Réseau sur le Droit à la Protection Sociale (RDPS) organise du réseautage multi-acteurs aux niveaux national, continental et international



Dès le départ, il est important de souligner que le Comité de Pilotage au niveau intercontinental est conçu comme un lieu où les réseaux continentaux peuvent échanger et décider ensemble des actions qu'ils souhaitent entreprendre au niveau international. Sur la base du principe de subsidiarité, les actions menées au niveau international doivent être motivées par et viser à renforcer les actions des réseaux respectifs au niveau national et continental.

Ensuite, le contenu des Termes de Référence est présenté et partagé : ils formalisent le mandat, les tâches principales, le fonctionnement et la composition du Comité de Pilotage intercontinental.

Dans le cadre de son engagement dans le réseau thématique et de sa participation active au processus de

cocréation du réseau, WSM est reconnue dans son rôle d' « organisation coordinatrice » du RDPS. Ce rôle diffère selon les niveaux du réseau. Au niveau national, WSM soutient principalement les réseaux nationaux en leur octroyant des ressources techniques et financières. Au niveau continental et intercontinental, WSM soutient (techniquement et financièrement) la dynamique de mise en réseau, mais aussi facilite ses réunions (convoque, prépare et assure le suivi des réunions et des points d'action convenus) et apporte son expérience en tant que centre de connaissances, avec d'autres organisations du mouvement ouvrier chrétien en Belgique.



Un tour de questions et réponses

On devrait permettre au Comité de Pilotage intercontinental de se réunir au moins une fois par an ?

Pour l'instant, on prévoit une réunion physique tous les 2 ans, mais on organisera des réunions par Skype plus régulièrement. On doit tenir compte de la charge de travail, du coût et de l'impact sur l'environnement. Plusieurs participants insistent quand même

sur le fait qu'il faudra prévoir des réunions physiques car cela facilite beaucoup de choses. Cela peut s'organiser aussi comme la présente réunion, en marge d'un évènement international

On doit aussi bien veiller à l'égalité de genre dans la représentation des réseaux continentaux dans ce Comité de Pilotage intercontinental. Dans le même ordre d'idées, les participants demandent la prise en compte aussi de la jeunesse, ainsi que de la diversité des mouvements sociaux dans le RDPS.

Conclusions de cette session

- Les participants valident les Termes de Références qui sont en annexe au présent rapport.
- Les comités de pilotage des réseaux multi-acteurs continentaux sur le droit à la protection sociale désignent (Afrique de l'Ouest, Amérique latine et Asie) désignent chacun 2 représentants (m/f) pour siéger au Comité de Pilotage Intercontinental, en tenant compte de l'importance d'une représentation équilibrée (genre, jeunesse, diversité des mouvements sociaux).
- En attendant la mise en place de comités de pilotage en Afrique centrale et en Europe, ces régions peuvent désigner chacune 1 représentant(e) pour participer au Comité de Pilotage Intercontinental à titre d'observateur, en tenant compte de l'importance d'une représentation équilibrée (genre, jeunesse, diversité des mouvements sociaux).
- WSM est reconnue dans son rôle d'organisation de coordination du RDPS. A ce titre, WSM se charge de la préparation et de l'animation des réunions du Comité de Pilotage Intercontinental, ainsi que du suivi des plans d'action entre les réunions.

VIII. Evaluation après la réunion

Voici un bref résumé des principaux commentaires positifs reçus des participants :

- Les participants étaient intéressés à apprendre des bonnes pratiques ;
- Ils ont souligné l'importance du renforcement mutuel des capacités, sur des sujets spécifiques ;
- La communication, la cartographie du pouvoir et l'analyse des parties prenantes seront utilisées par les participants dans leur travail ;
- Les participants ont particulièrement apprécié les éléments suivants : la planification stratégique, les interventions en temps utile et le suivi étroit de la réunion ;
- Ils se sont sentis engagés, déterminés et connectés ;
- Certains ont estimé qu'une réunion annuelle et de futures visites sur le terrain permettraient de renforcer encore la coopération.

On peut conclure que nous devons saisir cette occasion et poursuivre notre réseau intercontinental dans la direction choisie avec un enthousiasme commun. Le réseau est uni dans son combat pour la protection sociale pour tous. Nous pouvons le faire et nous le ferons !

IX. ANNEXES

- *Liste des participants*
- *Termes de Référence*

Liste des participants

11^{ème} réunion internationale du Réseau thématique sur le Droit à la Protection Sociale
Genève, 29 et 30 novembre 2019

Nom	Organisation	Pays
Délégation africaine		
SISSOUMA Issa	UTM	Mali
SOARE Drissa	CNTB	Burkina Faso
BELEM Aïsha	RAMS	Burkina Faso
NIANG Mahmoud	CNTS Sénégal	Sénégal
TWAGILIMANA Uzziel	WSM	Bénin
PIHOUN KOFFI Valère	WSM	Mali
VERWIMP Katrien	WSM	Belgique
MANGALA Antatole	WSM	RDC
GASORE Séraphin	COTRAF	Rwanda
NSABIMANA Idesbald	MUNASA	Burundi
MULAMBA Ingrid	CDS	RDC
délégation asiatique		
AHMED Kadir Manzur	GK	Bangladesh
AFRILESTON Sulistri	KSBSI	Indonésie
AUGUSTINE Gauri	AREDS	Inde
SAMARISTA Alonzo Errol	IYCW	Les Philippines
SANYOTO Bismo	WSM	Indonésie
DECEUKELIER Bruno	WSM	Népal
DETAVERNIER Koen	WSM	Belgique
Délégation Amérique Latine		
JIMÉNEZ LAYNEZ Justo Borrromeo	MTC	Guatemala
COTERA FRETTEL Alfonso	RIPESS-LAC	Pérou
FLORES YUGAR Jhefferson Alvaro	CRISOL	Bolivie
JIMENEZ PANIAGUA Francisca	AMUSSOL	République Dominicaine
MARTINEZ DE MARTE Maria Bizenny Altagracia	MOSCHTA	République Dominicaine
JUSTAERT Gijs	WSM	République Dominicaine
BRUNO Georgina Celeste	WSM	République Dominicaine
FISCHER Santiago	WSM	Belgique
Délégation Belgique-Europe		
KIEKENS Andre	WSM	Belgique
VERSTRAETEN Bart	WSM	Belgique
MANHAEGHE Thierry	WSM	Belgique
DE GENDT Annelies	WSM	Belgique
MAIA Antoinette	WSM	Belgique
DE POTTER Fons	WSM	Belgique
DE BOER Joris	WSM	Belgique
JOOS Tom	CM-MC	Belgique
SINTUBIN Stijn	ACV-CSC	Belgique
EL OTMANI Youssef	ACV-CSC	Belgique

Termes de référence du comité de pilotage intercontinental

À ce jour, le réseau thématique sur le droit à la protection sociale encourage la mise en réseau multi-acteurs sur le droit à la protection sociale aux niveaux national et continental. L'approche multi-acteurs est essentielle car il permet aux différents mouvements sociaux d'unir leurs forces autour d'une vision commune du droit à la protection sociale.

S'appuyant sur les réseaux multi-acteurs nationaux et continentaux existants, WSM et ses organisations partenaires veulent maintenant unir leurs forces également au niveau intercontinental afin de renforcer encore leur impact aux niveaux national et continental.

Au niveau international, les partenaires du réseau sont déjà actifs avec WSM, ACV-CSC et CM-MC dans le but d'influencer différents processus politiques. Depuis de nombreuses années, ils participent conjointement aux conférences internationales du travail (CIT) qui ont lieu annuellement afin de développer le cadre normatif de l'OIT. Nous avons apporté, en tant que tel, une contribution précieuse aux négociations à propos du travail décent pour les travailleurs domestiques (C189 et R201), sur les seuils de protection sociale (R202), sur le passage de l'économie informelle à l'économie formelle (R204) et sur la violence au travail (C190). Parallèlement, les partenaires des continents et WSM, ACV-CSC et CM-MC collaborent activement avec la CSI, l'AIM, le RIPESS, FES et la « Global Coalition for Social Protection Floors » en organisant des activités communes telles que la Conférence mondiale CSI/FES/WSM sur le financement de la protection sociale (septembre 2018), la Conférence internationale AIM sur " Investir dans les mutuelles de santé au 21ème siècle " (janvier 2019) et des séminaires sur le salaire vital (juillet 2019). En outre, ils assurent une relation et sont devenus membres d'importantes alliances internationales telles que le « UN Social Protection Interagency Cooperation Board » (UN SPIAC-B), le Programme phare mondial de l'OIT pour les socles de protection sociale et le Partenariat mondial pour la protection universelle (USP2030).

C'est une évidence : tout ce travail a contribué à la reconnaissance croissante de la protection sociale comme une stratégie clé pour un développement inclusif et durable, raison pour laquelle la protection sociale est maintenant mentionnée dans 5 ODS distincts (1/3/5/8/10) de l'Agenda 2030. WSM veut désormais aller plus loin et renforcer structurellement la coopération entre les réseaux continentaux pour guider et orienter leur travail commun sur le droit à la protection sociale au niveau international.

Connecter les organisations et leurs réseaux respectifs au niveau intercontinental est donc la prochaine étape logique que nous entendons franchir ensemble. Nous réaffirmons donc que le Réseau thématique sur le Droit à la Protection Sociale (RDPS) est un réseau ouvert et orienté vers l'action. Les organisations nationales font partie de ce réseau puisqu'elles sont elles-mêmes membres d'un réseau national multi-acteurs. Ces réseaux nationaux font partie des réseaux continentaux et désignent leurs représentants au sein du comité de pilotage du niveau continental.

A ce stade, nous réaffirmons donc notre volonté de connecter les réseaux multi-acteurs continentaux sur le droit à la protection sociale pour organiser notre travail commun au niveau intercontinental. Pour ce faire, il convient de clarifier les rôles et les responsabilités de ceux qui veulent s'engager. Ces termes de référence visent à formaliser le mandat, les tâches clés, le fonctionnement et la composition du comité de pilotage intercontinental.

D'emblée, il est important de souligner que le comité de pilotage au niveau intercontinental

est conçu comme un lieu où les réseaux continentaux peuvent échanger et décider ensemble des actions qu'ils souhaitent entreprendre ensemble au niveau international. Sur la base du principe de subsidiarité, les actions entreprises au niveau international devraient être motivées et viser à renforcer les actions des réseaux respectifs aux niveaux national et continental.

1. Mandat du comité de pilotage intercontinental

Pour permettre au réseau d'organiser l' « internationalisation » de notre vision et de nos stratégies communes sur le droit à la protection sociale, le comité de pilotage intercontinental a pour mandat de :

- Coordonner et faciliter les contributions et les apports des différents réseaux continentaux dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités conjointes de plaidoyer au niveau international.
- Coordonner et faciliter la demande et l'offre des réseaux continentaux dans le domaine de l'apprentissage, du renforcement des capacités et de la capitalisation au niveau international.
- Assurer la cohérence des travaux du réseau dans les domaines de la communication et du financement, en étroite collaboration avec les comités de pilotage des réseaux continentaux.
- Guider le travail de WSM en tant que "organisation de coordination" du RDPS.

2. Tâches clé du comité de pilotage intercontinental

Dans l'exécution de son mandat, le comité de pilotage intercontinental est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des travaux du RDPS au niveau international, en relation avec les quatre objectifs (domaines d'activité) identifiés ci-dessus :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan de travail communs concernant les actions internationales de plaidoyer, en organisant des discussions thématiques et stratégiques sur les processus politiques internationaux, en définissant des positions politiques communes basées sur les priorités des réseaux continentaux et en les transmettant aux instances politiques internationales. Le cas échéant, il est possible de collaborer avec d'autres réseaux ou partenaires stratégiques.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan de travail conjoints concernant l'apprentissage, le renforcement mutuel des capacités et la capitalisation au niveau international. Une grande partie de ce travail se fait déjà au niveau national et continental. Lorsque cela est jugé pertinent, le comité de pilotage international peut décider de documenter et de capitaliser les expériences, l'expertise et les connaissances disponibles au sein du réseau, y compris au niveau international. En outre, il peut répondre aux besoins de renforcement des capacités et d'apprentissage du réseau en facilitant les échanges sur le droit à la protection sociale entre les réseaux continentaux, entre ces derniers et les organisations du mouvement ouvrier chrétien en Belgique ainsi que les échanges triangulaires entre toutes ces entités, mais aussi tout échange international (triangulaires) relatifs au droit à la protection sociale.
- Superviser et assurer la cohérence du travail accompli dans le domaine de la communication et du financement, pour soutenir et renforcer les objectifs stratégiques du RDPS.

3. Fonctionnement du comité de pilotage intercontinental

Le comité de pilotage intercontinental stimule les travaux du réseau thématique au niveau international. Ce dernier tire sa légitimité dans le pouvoir d'organisation et de transformation de ses mouvements sociaux membres implantés dans leurs communautés. Le RDPS s'appuie sur les liens et les relations entre les organisations et leurs réseaux respectifs au niveau continental qui font partie du réseau, apportant leur expertise et souhaitant créer ensemble une valeur ajoutée.

Le comité de pilotage intercontinental est un espace d'échange et de concertation stratégique. Il décide de la manière d'agir sur des problématiques données. Afin de promouvoir un processus de prise de décision démocratique et ascendant, le comité de pilotage intercontinental rassemble les positions et les points de vue des différents réseaux continentaux qui, à leur tour, rassemblent les (représentants des) réseaux nationaux multi-acteurs sur le droit à la protection sociale.

Pour des raisons de bonne gouvernance, il est important que le comité pilotage intercontinental et l'organisation coordinatrice respectent pleinement un ensemble de valeurs fondamentales communes qui sous-tendent le travail du réseau dans son ensemble, telles que la participation effective et la prise de décision conjointe, l'inclusion et l'équité, l'autonomie et l'appropriation démocratique, la transparence et la responsabilité.

- Le comité pilotage intercontinental se réunit au moins une fois tous les deux ans.
- Entre ces réunions, les membres peuvent se consulter par écrit et virtuellement sur des demandes spécifiques, des positions à prendre ou des textes à modifier.
- Tous les membres peuvent inscrire des points à l'ordre du jour du Comité de pilotage intercontinental, sur instruction des réseaux continentaux.
- Le comité de pilotage intercontinental encourage les décisions prises par consensus.

4. Composition du comité de pilotage intercontinental

Le Comité de pilotage intercontinental a pour objectif de réunir les représentants des différentes dynamiques régionales au sein du réseau. Par conséquent, les membres du comité de pilotage intercontinental sont les réseaux multipartites continentaux. Les comités de pilotage des réseaux continentaux désignent leurs représentants pour le niveau Intercontinental, pour une période de 3 ans.

Le comité de pilotage intercontinental est composé de :

- Deux (2) représentants (m/f) de chaque comité de pilotage des réseaux multi-acteurs continentaux sur le droit à la protection sociale. Ils sont donc mandatés par leur comité de pilotage continental respectif, avec lequel ils préparent les réunions au niveau international (à l'avance). Les représentants rendent compte (par la suite) du suivi des décisions prises à leur comité de pilotage continental. Ces représentants peuvent être accompagnés par le coordinateur thématique du réseau continental, lorsque le comité de pilotage le décide.
- En attendant la mise en place de comités de pilotage en Afrique centrale et en Europe, ces régions peuvent désigner chacune un (1) représentant pour participer au Comité de pilotage intercontinental à titre d'observateur.
- Un représentant de WSM, en tant qu'organisation de coordination. A ce titre, WSM se charge de la préparation et de l'animation des réunions du Comité Directeur

Intercontinental, ainsi que du suivi entre les réunions.

Les membres du comité de pilotage intercontinental peuvent également inviter des représentants ad hoc d'organisations ou de réseaux dont la présence est jugée utile au vu des questions en discussion.

Dans le cadre de son engagement dans le réseau thématique et de son implication active dans le processus continu de co-création du réseau, WSM est reconnue dans son rôle d'organisation de coordination du RDPS. Ce rôle diffère aux différents niveaux du réseau. Au niveau national, WSM soutient principalement les réseaux nationaux en leur allouant des ressources techniques et financières. Au niveau continental et intercontinental, WSM soutient (techniquement et financièrement) la dynamique de mise en réseau mais facilite également ses réunions (convoque, prépare et assure le suivi des réunions et des points d'action convenus) et apporte son expertise comme centre de connaissances avec les autres organisations du mouvement ouvrier chrétien en Belgique.